



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 JUIIN 2012
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2012_B227

OBJET : Zones d'Activités - Réhabilitation de la zone d'activités de Plan de Campagne - Création du giratoire de la Route de la Grande Campagne - Commune de Cabriès - Bilan de clôture et quitus donné au mandataire

Le 28 juin 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 22 juin 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président, Aix-en-Provence – ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Daniëlle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaucueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIÉL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à BUCCI Dominique – BARRET Guy, vice-président, Coudoux, donne pouvoir à LEGIER Michel – BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Excusé(e)s :

FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil

Monsieur Jean-Claude PERRIN donne lecture du rapport ci-joint.

06_1_01

BUREAU DU 28 JUIN 2012

Rapporteur : Roger PELLENC

Thématique : Développement économique et emploi / Zones d'activités

Objet : Réhabilitation de la Zone d'Activités de Plan-de-Campagne – Création du giratoire de la Route de la Grande Campagne – Commune de Cabriès – Bilan de clôture et quitus donné au mandataire.

Décision du Bureau

Le Maire
J. B. B. B.

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la réhabilitation de la Zone d'Activités de Plan-de-Campagne, un mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage publique a été confié en 2006 à la société AEPRIM pour la création de deux carrefours giratoires. En 2010, ce marché a été résilié d'un commun accord, à l'issue de la réalisation d'un seul giratoire. Les travaux sont maintenant achevés et les délais de garantie de parfait achèvement du giratoire de la Route de la Grande Campagne sont expirés. Il s'agit aujourd'hui de valider le bilan de clôture et de délivrer quitus à la société AEPRIM.

Exposé des motifs :

Par délibération n°2006-B190 en date du 7 juillet 2006, le Bureau communautaire décidait de confier à la société AEPRIM un mandat de maîtrise d'ouvrage concernant la création de carrefours giratoires sur deux secteurs stratégiques de Plan-de-Campagne : la Route de la Grande Campagne (à l'entrée du Village Expobat) et la RD 543 (à l'intersection du chemin d'accès au Parc Club de l'Arbois). Ce mandat avait un montant prévisionnel de 1.678.706 € TTC.

Les travaux portaient sur l'aménagement de la chaussée (anneau et bretelles de raccordement), la création de trottoirs et d'accotements, la signalisation de police routière horizontale et verticale, la réalisation d'un réseau de collecte des eaux pluviales, la création d'un bassin de stockage des pollutions accidentelles sur la RD 543, la réalisation de points d'éclairage public et des aménagements paysagers.

Le mandat a ensuite fait l'objet de deux modificatifs :

- le premier adopté par délibération n°2007-B206 du Bureau communautaire du 21 septembre 2007, portant sur la clause relative au cautionnement des avances ;
- le second adopté par délibération n°2009-A220 du Conseil communautaire du 11 décembre 2009, portant sur le programme de travaux du giratoire de la RD 543, l'augmentation de l'enveloppe prévisionnelle de 251.294 € TTC et la prolongation de la durée prévisionnelle du marché d'AEPRIM.

Ce dernier avenant a fait l'objet d'une réclamation de la part d'AEPRIM qui sollicitait une augmentation de 40% de ses honoraires ou la résiliation de son marché. La Communauté du Pays d'Aix n'ayant pas accédé à sa requête, le marché d'AEPRIM a été résilié le 16 août 2010.

Aujourd'hui, les travaux sont achevés et les délais de garantie de parfait achèvement du giratoire de la Route de la Grande Campagne sont expirés.

Le 17 mai 2011, la société AEPRIM, qui a fusionné avec la société UNIMO le 31 mai 2010, dénommée CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER PROMOTION depuis le 1^{er} juillet 2010, a fait parvenir le décompte provisoire de l'opération faisant apparaître un solde créditeur au bénéfice de la Communauté du Pays d'Aix de 184.640,15 € TTC. Cette recette a fait l'objet du titre de recettes n°864 du 25 octobre 2011 et a été perçue le 15 février 2012.

Le décompte général définitif de cette opération peut être établi comme suit :

| | |
|--|-------------------------|
| Montant de l'enveloppe financière prévue au marché : | 1.930.000,00 € TTC |
| Montant de la rémunération versée à AEPRIM : | 26.108,16 € TTC |
| <u>Recettes d'AEPRIM</u> | |
| Avances de la CPA : | 680.000,00 € TTC |
| Produits financiers d'AEPRIM : | 0,00 € TTC |
| Recettes : | 680.000,00 € TTC |

Dépenses définitives

| | |
|--|-------------------------|
| Frais divers (publicité, reprographie, géomètre) : | 18.433,76 € TTC |
| Etudes de maîtrise d'œuvre, CSPS : | 34.212,18 € TTC |
| Travaux d'infrastructures : | 442.713,91 € TTC |
| Frais financiers : | 0,00 € TTC |
| Titre de recettes en faveur de la CPA : | 184.640,15 € TTC |
| Dépenses définitives : | 680.000,00 € TTC |

| | |
|-------------------------------|-------------------|
| Solde disponible d'AEPRIM : | 0,00 € TTC |
| Solde de l'opération : | 0,00 € TTC |

Par ailleurs, la société CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER PROMOTION (ex-AEPRIM), conformément aux dispositions de l'article 11 du cahier des clauses particulières du marché n°3C06M23, a sollicité le quitus pour l'exécution partielle de sa mission, à savoir les travaux d'aménagement du giratoire de la Route de la Grande Campagne et la consultation des marchés de travaux et de CSPS pour le giratoire de la RD 543.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;
VU le Code général des collectivités territoriales ;
VU la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 sur la maîtrise d'ouvrage publique ;
VU la délibération n°2004-A024 du Conseil communautaire du 6 février 2004 approuvant la création d'une autorisation de programme de 7 M€ TTC pour la réhabilitation de la Zone d'Activités de Plan-de-Campagne ;
VU la délibération n°2006-B190 du Bureau communautaire du 7 juillet 2006 validant le programme de travaux et autorisant la signature du mandat de maîtrise d'ouvrage ;
VU la délibération n°2007-B206 du Bureau communautaire du 21 septembre 2007 approuvant l'avenant au marché de la société AEPRIM ;
VU la délibération n°2009-A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services ;
VU la délibération n°2009-A220 du Conseil communautaire du 11 décembre 2009 validant le programme de travaux modifié et autorisant la signature de l'avenant n°2 au marché de la société AEPRIM ;
VU la demande de quitus formulée par la société Crédit Agricole Immobilier Promotion (ex – AEPRIM) en date du 4 mai 2012.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** le bilan de clôture du marché confié à la société AEPRIM pour la création de deux giratoires sur la Zone d'Activités de Plan-de-Campagne sur la base du bilan financier présenté ;
- **DONNER QUITUS** à la société AEPRIM, dénommée aujourd'hui CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER PROMOTION, pour l'exécution du marché visé dans l'exposé qui précède ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires.

Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix
 Direction Infrastructures des Zones d'Aménagement et
 des Entrées de Ville
 Direction Générale des Services Techniques
 Hôtel de Boadès - 8 place Jeanne d'Arc
CS 40868
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1

N°s réf : ATT/2012-187
 N°s réf :

Objet :
 Marché de Maîtrise d'Ouvrage
 Délégée n°3C06M23
 Préparation et suivi des travaux
 d'aménagement de deux
 carrefours giratoires sur la ZA de
 Plan de Campagne.

A l'attention de Mmes WEIBEL et LOIZE

Marseille, le 4 mai 2012

Finalisation résiliation marché
 Décompte à 0 et demande quitus

RAR n° 1A 066 429 1433 0

| | |
|--------------------------------------|------------|
| DGST - Courrier Arrivé le : 03/05/12 | |
| Y. PÉANEC | S. LEANDRI |
| J. DALMASSO | E. LEBALDE |
| F. ... | A. ... |
| L. WEIBEL | F. DURAND |
| S. ... | |
| Autres : | |

MOYENS GÉNÉRAUX
 Service COURRIER
 ARRIVÉ LE:

07 MAI 2012

N° 2012 59 / 296 Jo
 Communauté d'Agglomération
 du Pays d'Aix-en-Provence

Madame,

En complément des pièces transmises en mai 2011, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le décompte définitif des dépenses, avec un solde nul, tel que demandé par Mme Loize dans son courrier électronique du 2 mai.

Avec la transmission de ce document, nous sollicitons par la présente :

- la délivrance du quitus dans le cadre de la résiliation de notre marché,

Dans l'attente,

Nous vous prions de croire, Madame, en l'assurance de nos sentiments distingués.

Anne THIRIOT-TREIBER

Responsable d'Opération

| | | | | |
|--|-----------|-----------|------------|-------------|
| Direction Infrastructures des ZA et des EV | | | | |
| Observations: 273/ | | | | |
| Courrier arrivé le: 15 MAI 2012 | | | | |
| | Orig. tel | Orig. fax | Orig. mail | Orig. copie |
| DW | | | | |
| GD | | | | |
| MLL | X | | | |
| FIN | | | | |

Marché de MOD n°3C06M23
Préparation et suivi des travaux d'aménagement de deux carrefours giratoires
sur la ZA de Plan de Campagne

FICHE RÉCAPITULATIVE DES AVANCES CPA et RECETTES-DEPENSES AEPRIM

I) AVANCE DE LA COLLECTIVITE

| | | | | |
|-----------------------|------------|--------------|---------|--------------|
| Avance forfaitaire | 08/12/2008 | 180 000,00 € | Cumul : | 680 000,00 € |
| Avance n°1 | 04/12/2008 | 500 000,00 € | | |
| Rémunération d'AEPRIM | 24/11/2007 | 9 680,06 € | Cumul : | 26 108,16 € |
| | 04/12/2008 | 2 876,67 € | | |
| | 11/08/2009 | 2 448,63 € | | |
| | 01/12/2009 | 2 892,90 € | | |
| | 10/02/2010 | 2 889,11 € | | |
| | 07/12/2010 | 5 320,79 € | | |

II) RECETTES

| | | | | |
|---------------------|-----------|--------|---------|--------|
| Frais financiers | NEANT (*) | 0,00 € | Cumul : | 0,00 € |
| Produits financiers | NEANT (*) | 0,00 € | | |

TOTAL I + II 706 108,16 €

III) DEPENSES

| | | | | |
|-------------------------------------|--------------|--------------|---------|--------------|
| <u>Travaux et dépenses diverses</u> | | | | |
| Frais divers (pub, repro, géomètre) | Décompte n°1 | 7 770,65 € | Cumul : | 18 433,76 € |
| | Décompte n°2 | 3 440,89 € | | |
| | Décompte n°3 | 5 687,21 € | | |
| | Décompte n°4 | 1 535,01 € | | |
| Etudes de maîtrise d'œuvre, CSPS | Décompte n°1 | 19 915,56 € | Cumul : | 34 212,18 € |
| | Décompte n°2 | 0,00 € | | |
| | Décompte n°3 | 9 643,65 € | | |
| | Décompte n°4 | 4 652,97 € | | |
| Travaux d'infrastructures | Décompte n°1 | 13 223,44 € | Cumul : | 442 713,91 € |
| | Décompte n°2 | -13 223,44 € | | |
| | Décompte n°3 | 391 900,45 € | | |
| | Décompte n°4 | 50 813,46 € | | |
| Honoraires AEPRIM | 24/11/2007 | 9 680,06 € | Cumul : | 26 108,16 € |
| | 04/12/2008 | 2 876,67 € | | |
| | 11/08/2009 | 2 448,63 € | | |
| | 01/12/2009 | 2 892,90 € | | |
| | 10/02/2010 | 2 889,11 € | | |
| | 07/12/2010 | 5 320,79 € | | |

TOTAL III 521 468,01 €

TOTAL (I + II) - III 184 640,15 €

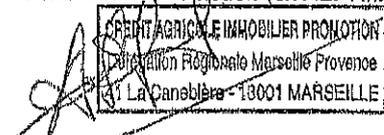
Solde créditeur pour la CPA au 17 mai 2011 : 184 640,15 €

Règlement effectué par le MOD auprès de la Trésorerie Mun. d'Aix le 15 fév. 2012 184 640,15 €

Solde du compte de l'opération 0,00 €

Pour le Maître d'Ouvrage Délégué
 Crédit Agricole Immobilier Promotion (ex AEPRIM)

Le vice-président
 de la CPA


 CRÉDIT AGRICOLE IMMOBILIER PROMOTION
 Direction Régionale Marseille Provence
 41 La Canabière - 13001 MARSEILLE

(*) : en l'absence de dispositions particulières dans la convention de mandat, il n'y a pas lieu de restituer au Maître d'Ouvrage les éventuels produits financiers, ni d'imputer de charges financières.

OBJET : Zones d'Activités - Réhabilitation de la zone d'activités de Plan de Campagne - Création du giratoire de la Route de la Grande Campagne - Commune de Cabriès - Bilan de clôture et quitus donné au mandataire

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS-MASINI



02 JUL. 2012